

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 octobre 2012 à 10h00, au bureau de Ville de Lac-Saint-Joseph, 1048, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur O'Donnell Bédard, maire
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

ABSENTS: Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Michel Croteau, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Octroi d'un contrat pour des travaux de voirie et drainage pour les secteurs numéros civiques 410 et 434 Chemin Thomas-Maher ;
4. Octroi d'un contrat pour des travaux de voirie pour les secteurs numéros civiques 234 et 854 Chemin Thomas-Maher ;
5. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, le Maire, Monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil et déclare la séance ouverte à 10h00.

129-2012

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

130-2012 **Octroi du contrat pour des travaux de voirie et de drainage
pour les secteurs nos civiques 410 et 434 Chemin Thomas-Maher**

ATTENDU QUE des demandes de soumissions sur invitation ont été faites par le biais du SEAO concernant des travaux de voirie et drainage des secteurs nos civiques 410 et 434 du Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph;

ATTENDU QUE deux (2) compagnies ont déposé leurs soumissions le 16 octobre 2012 avant 15h00;

ATTENDU QUE les soumissions soumises répondaient en tous points aux exigences et formalités décrites à la demande de soumissions;

ATTENDU QUE les soumissions déposées étaient les suivantes:

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1) Gilles Rochette et fils Inc. | 27 650,21 \$ taxes incluses |
| 2) Constructions et Pavage Portneuf inc. | 44 274,35 \$ taxes incluses |

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard. et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la soumission de Gilles Rochette et fils inc. selon les prix unitaires soumis pour les travaux de voirie et drainage (secteurs nos civiques 410 et 434) .

ADOPTÉE

131-2012 **Octroi d'un contrat pour des travaux de pavage
pour les secteurs numéros civiques 234 à 854 Chemin Thomas-Maher**

ATTENDU QUE des demandes de soumissions sur invitation ont été faites par le biais du SEAO concernant des travaux de pavage des secteurs entre les numéros civiques 234 à 854 du Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph;

ATTENDU QU'une seule compagnie a déposé sa soumission le 16 octobre 2012 avant 15h00;

ATTENDU QUE la soumission soumise répondait en tous points aux exigences et formalités décrites à la demande de soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée était la suivante:

Constructions et Pavage Portneuf inc. 21 188,67 \$ taxes incluses

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la soumission de Constructions et Pavage Portneuf inc. selon les prix unitaires soumis pour les travaux de pavage (secteurs nos civiques 234 à 854)

ADOPTÉE

132-2012

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU de lever la séance à 10h35.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire